

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de THUEYTS lors de la Commission Permanente du 9 mai 2016 :

1 620 € en faveur des associations sportives du canton au titre de l'aide aux associations sportives pour les jeunes de moins de 18 ans,

500 € au profit d'une auto-école du canton dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement d'un jeune, porteur d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales,

1 000 € en faveur de l'ADDSNA à Saint Cirgues en Montagne au titre des partenariats d'image,

Au titre de la politique de l'eau, **24 456 €** en faveur du SIVOM de Saint Etienne de Lugdarès pour des travaux d'Alimentation en eau potable sur la commune de Saint-Etienne de Lugdarès,

3 000 € en faveur de l'association Colette Bonzo à Fabras et la société géologique de Jaujac au titre du dispositif d'intervention en faveur des structures culturelles